



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9326^e séance

Lundi 22 mai 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon	M. Ishikane
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Afonso
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/355)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Situation au Soudan et activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2023/355)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan ; S. E. M. Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine; et S. E. M. Workneh Gebeyehu, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/355, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Je donne maintenant la parole à M. Perthes.

M. Perthes (parle en anglais) : Plus de cinq semaines se sont écoulées depuis le début des combats entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide au Soudan le 15 avril. Malgré les nombreuses déclarations de cessez-le-feu faites par les deux parties, pas un jour n'a été épargné par les combats, et aucune des deux parties n'a obtenu de victoire militaire.

L'accord sur un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires, signé il y a deux jours à Djedda, constitue une avancée importante. Il offre un espoir aux civils et montre qu'il est possible de mettre fin à la violence si les deux parties jouent le jeu. Je reviendrai sur ce point à la fin de ma brève présentation.

Cette violence insensée a déjà coûté très cher à la population civile soudanaise. Selon les estimations du Comité central des médecins soudanais, plus de 860 civils ont été tués, dont plus de 190 enfants, et 3 500 autres ont été blessés. De nombreuses personnes sont portées disparues. Plus d'un million de personnes ont été déplacées, et plus de 840 000 sont parties se réfugier dans des régions plus sûres du pays, alors qu'environ 250 000 autres ont traversé les frontières du Soudan. Et ces chiffres ne rendent pas compte des histoires déchirantes des milliers d'hommes et de femmes qui ont abandonné leurs foyers pour se mettre en sécurité de l'autre côté des frontières. Un grand nombre d'entre eux ont dû attendre des jours, voire des semaines, à des points de passage pour pouvoir traverser la frontière. Et aucune de ces statistiques n'illustre la souffrance des nombreuses autres personnes qui n'ont pas pu partir et sont restées chez elles, vivant sur des réserves insuffisantes et sans avoir accès à l'aide humanitaire.

Je remercie les pays qui accueillent des réfugiés et des réfugiés ayant fui le Soudan. Il est essentiel que les frontières restent ouvertes aux personnes en quête de sécurité. Les procédures aux points de passage doivent être accélérées. L'ONU continue de fournir un appui afin d'alléger le fardeau des pays voisins et de veiller à ce que les besoins des réfugiés soient satisfaits dans la dignité.

À Khartoum, au Darfour et ailleurs, les parties belligérantes se font la guerre sans se préoccuper des lois ou des normes qui s'appliquent à la guerre. Des maisons, des magasins, des lieux de culte et des installations d'approvisionnement en eau et en électricité ont été détruits ou endommagés. Le secteur de la santé est en train de s'effondrer. Plus de deux hôpitaux sur trois sont fermés, de nombreux professionnels de santé ont été tués et les fournitures médicales commencent à manquer. L'utilisation fréquemment signalée des établissements de santé en tant que positions militaires est inacceptable. Je suis atterré par les informations faisant état de violences sexuelles contre les femmes et les filles, y compris les allégations de viols à Khartoum et au Darfour. L'ONU assure un suivi afin de confirmer ces allégations. Les parties belligérantes doivent prévenir la récurrence de telles violences.

Les enfants sont confrontés à de graves problèmes de protection et restent vulnérables face au recrutement, à la violence sexuelle et aux enlèvements. Les informations faisant état de pillages endémiques, d'actes d'intimidation, de harcèlement et de disparitions forcées sont profondément préoccupantes. Les locaux et les résidences des Nations Unies, notamment le complexe de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance

à la transition au Soudan, ainsi qu'une grande quantité de vivres et de fournitures humanitaires, ont également été pillés. La criminalité est aggravée par la libération de milliers de prisonniers et la prolifération croissante des armes de petit calibre. Je suis également préoccupé par les menaces de mort dont feraient l'objet les militants et les dirigeants politiques, ainsi que par les arrestations de volontaires soudanais et l'intimidation de journalistes.

Dans certaines parties du pays, les combats entre les deux armées, ou les deux formations armées, se sont transformés en tensions communautaires ou ont déclenché des conflits intercommunautaires. À Geneina, dans le Darfour occidental, les affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont dégénéré en violences ethniques le 24 avril. Les milices tribales ont rallié les combats et les civils ont pris les armes pour se défendre. Des maisons, des marchés et des hôpitaux ont été saccagés et incendiés, et les locaux de l'ONU ont été pillés.

À la mi-mai, la recrudescence de violence a provoqué plus de morts et de destructions. Au total, plus de 250 personnes auraient été tuées et des dizaines de milliers de personnes ont été déplacées vers le Tchad voisin. Les conditions de sécurité empêchent l'acheminement de l'aide humanitaire. Je continue de dialoguer avec les dirigeants nationaux et locaux afin d'apaiser la situation. Des signes inquiétants de mobilisation tribale ont aussi été signalés dans d'autres parties du pays, en particulier dans le Kordofan méridional et l'État du Nil-Bleu. Les combats qui se déroulent dans l'ensemble du pays ont donné lieu à de graves atteintes aux droits humains et à des violations du droit international humanitaire, et ont compromis la protection des civils. Ces violations doivent faire l'objet d'une enquête et leurs auteurs doivent être traduits en justice. Le système des Nations Unies continue de surveiller la situation et de plaider pour la cessation de toutes les violations.

Certains observateurs imputent la responsabilité de ce conflit à la communauté internationale qui n'aurait pas su voir les signes avant-coureurs. D'autres reprochent au processus politique ou à l'Accord-cadre, qui devait aboutir à un gouvernement dirigé par des civils, ou encore à la communauté internationale d'avoir accordé un rôle trop important à des hommes armés. Mais soyons clairs. La responsabilité des combats incombe à ceux qui les mènent au quotidien : les dirigeants des deux parties sont responsables d'avoir choisi de régler leur conflit sur un champ de bataille plutôt qu'autour d'une table de négociations. C'est

leur décision qui détruit le Soudan. Et ils peuvent mettre fin à cette situation.

Les événements du 15 avril et ceux qui se déroulent depuis lors sont précisément ce que l'ONU et ses partenaires de la communauté internationale ont tenté d'empêcher. Avant et après le coup d'État militaire du 25 octobre 2021, nous avons collaboré avec diligence avec les deux chefs militaires, ainsi qu'avec les dirigeants civils, pour les persuader de dialoguer et de revenir à une véritable transition vers un régime civil par le biais d'un processus politique. Alors que les tensions allaient s'intensifiant et que l'on faisait état d'un accroissement des forces, j'ai tiré la sonnette d'alarme dans l'exposé que j'ai présenté au Conseil de sécurité en mars (voir S/PV.9289) et j'ai exhorté les parties à désamorcer la situation. Pendant les deux semaines qui ont précédé le début des combats, avec l'appui de mes partenaires du mécanisme trilatéral et du quatuor, à savoir l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, les États-Unis et le Royaume-Uni, j'ai intensifié mes échanges avec les chefs militaires, afin d'apaiser la situation. Nous avons coordonné ces efforts avec les civils soudanais, qui, conscients de la gravité de la situation, ont également tenté de servir de médiateurs entre les généraux. De plus, nous avons demandé aux acteurs régionaux d'user de leur influence auprès des deux parties. Nos efforts se sont poursuivis jusqu'à la veille du 15 avril. Alors que nous pensions avoir réalisé des progrès, nous nous sommes réveillés le lendemain matin à une autre réalité : les parties avaient choisi la guerre.

Malheureusement, les hostilités nous ont contraints à transférer temporairement une grande partie de notre personnel à Port Soudan et à l'extérieur du Soudan. Je tiens à être très clair : cela ne signifie pas que nous avons abandonné le peuple soudanais ou le Soudan. Nous continuons de travailler avec nos partenaires soudanais. Nous restons fermement attachés à quatre priorités immédiates : premièrement, parvenir à un cessez-le-feu stable, qui s'accompagne d'un mécanisme de surveillance ; deuxièmement, empêcher l'escalade ou l'ethnisation du conflit ; troisièmement, protéger les civils et fournir une aide humanitaire ; et quatrièmement, préparer, lorsque le moment sera venu, un nouveau processus politique qui verra la participation d'un large éventail d'acteurs civils et politiques, y compris les femmes.

Par la biais de son centre à Port Soudan, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) soutient les efforts déployés par l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour rétablir l'acheminement de l'aide

humanitaire vers et dans le pays. Le système des Nations Unies ne ménage aucun effort pour étendre sa réponse à l'ensemble du pays, en particulier dans les zones où les besoins se font le plus sentir. Mais il est aussi essentiel que l'est du pays, l'État de la Mer Rouge, où se trouve Port Soudan, ainsi que Kassala et Gedaref, soit utilisé comme point d'entrée de l'aide humanitaire et reçoive sa juste part de celle-ci, notamment en raison du mouvement croissant de personnes déplacées vers cette région. Il faut de toute urgence un financement supplémentaire. Le plan de réponse humanitaire révisé, lancé le 17 mai, requiert 2,6 milliards de dollars pour venir en aide à 18 millions de personnes dans le besoin, contre 15 millions avant le début des combats.

Grâce à la médiation de l'Arabie saoudite et des États-Unis, des représentants des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide ont signé une déclaration d'engagement à Djedda le 11 mai, et un accord sur un cessez-le-feu temporaire et des arrangements humanitaires le 20 mai. Le cessez-le-feu temporaire, qui doit entrer en vigueur ce soir, sera valable pendant sept jours et renouvelable. Il doit permettre aux civils de circuler et à l'aide humanitaire d'atteindre la population. Il s'agit d'une évolution dont nous nous félicitons, bien que les combats et les mouvements de troupes se soient poursuivis, même aujourd'hui, en dépit de l'engagement des deux parties à ne pas chercher d'avantage militaire avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Nous croyons comprendre qu'un mécanisme de surveillance de base sera mis en place entre les deux parties et les médiateurs. La MINUATS est disposée à soutenir un mécanisme de surveillance à plus long terme ou aux fins d'un cessez-le-feu permanent. Nous pouvons nous appuyer sur les personnels et les structures qui ont été mis en place au sein du Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, que la MINUATS préside depuis la mi-2021.

Je continue d'exhorter les parties à respecter l'accord qu'elles ont signé il y a deux jours. Elles doivent cesser les combats. Elles doivent permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, protéger les travailleurs et les biens humanitaires et permettre aux civils de quitter les zones d'hostilités en toute sécurité. Je continuerai également de dialoguer avec les dirigeants des Forces armées soudanaises et des Forces d'appui rapide pour garantir la protection des civils et des infrastructures civiles tout en demandant avec insistance qu'il soit mis fin à cette guerre. Nous travaillons en étroite collaboration avec les partenaires soudanais qui œuvrent en faveur de la paix. De plus, je tiens à féliciter les dirigeants des mouvements armés, qui sont signataires de l'Accord de paix de Djouba,

des efforts qu'ils déploient pour rétablir la paix et de leur neutralité dans ce conflit. La société civile soudanaise joue un rôle important en matière de promotion de la paix et continue de venir en aide aux civils dans le besoin, et ses efforts doivent être soutenus.

Chaque partie me demande de condamner les actions de l'autre. Je demande aux deux parties de mettre fin aux combats et de reprendre le dialogue dans l'intérêt du Soudan et de sa population. Des vies et des infrastructures sont détruites. Le conflit pourrait s'étendre et perdurer en raison de son ethnicisation croissante, ce qui aurait des répercussions sur la région. Le cessez-le-feu temporaire qui a été adopté peut et doit aboutir à des pourparlers sur la cessation durable des hostilités. Au fur et à mesure que ces pourparlers progresseront, divers acteurs de la société civile et parties prenantes politiques devront assumer leur rôle. En fin de compte, seule une transition crédible dirigée par des civils permettra d'instaurer une paix durable au Soudan. Je prends note de la désignation de Malik Aqar, un signataire de l'Accord de paix de Djouba qui préside un bloc de paix formé récemment, en tant que Vice-Président du Conseil souverain de transition. M. Aqar a déclaré que sa priorité absolue était de parvenir à un cessez-le-feu permanent, de mettre fin à cette guerre et de faire taire les armes. Il va sans dire que cet objectif mérite notre plein appui.

Les initiatives régionales et internationales visant à mettre fin de toute urgence aux combats au Soudan sont louables. Alors que ces initiatives se multiplient, nous devons garantir leur coordination si nous voulons établir une approche commune qui permettra de renforcer notre influence collective et rendra nos efforts plus efficaces. Tout plan coordonné doit associer les voisins du Soudan et les pays de la région. Je me félicite vivement que mes collègues, le Commissaire Bankole Adeoye et le Secrétaire exécutif Workneh Gebeyehu, aient été conviés à présenter au Conseil de manière plus détaillée les efforts des partenaires trilatéraux, à savoir l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'ONU continuera de coopérer étroitement avec ses partenaires du mécanisme trilatéral, c'est-à-dire l'Union africaine et l'IGAD, pour appuyer ces efforts et la coordination avec d'autres acteurs.

La Présidente : Je remercie M. Perthes de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Adeoye.

M. Adeoye (parle en anglais) : Au nom de l'Union africaine, je voudrais tout d'abord assurer les membres du

Conseil de sécurité de la pleine coopération de l'Union africaine pour garantir le succès de ses délibérations et de son action sur les questions africaines, en particulier celle concernant le Soudan.

La situation préoccupante au Soudan, qui est à l'ordre du jour du Conseil aujourd'hui, retient l'attention de l'Union africaine au plus haut niveau. Les membres savent que nous nous sommes fortement mobilisés, dès les premiers jours qui ont suivi le renversement de l'ancien Président Omar Al-Bashir, pour soutenir les efforts visant à surmonter les défis ayant émergé après la révolution au Soudan. L'Union africaine, avec l'appui de ses partenaires, s'est efforcée de mettre en place un dispositif de médiation qui devait conduire à une transition politique inclusive, sans heurts et reposant sur une large assise. En 2019, avec le soutien de ses États membres et de ses partenaires de développement, elle a déployé une médiation active et efficace qui a globalement été accueillie avec satisfaction par le peuple soudanais et les partenaires, et qui a mené à la création d'un mécanisme institutionnel pour une transition pacifique et équilibrée.

Malheureusement, les fortes oppositions internes, exacerbées par la fragmentation et la polarisation des acteurs politiques et militaires au Soudan et conjuguées à la multiplicité des ingérences extérieures, ont mis à mal la transition, ce qui, bien entendu, est à l'origine de l'impasse qui a abouti au coup d'État irresponsable et insensé du 25 octobre 2021. L'Union africaine a condamné le coup d'État et, conformément à ses principes normatifs et aux valeurs démocratiques qu'elle partage, a suspendu l'adhésion du Soudan, tout en continuant à travailler avec ses partenaires au rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel et à la mise en place d'une transition consensuelle. Ce faisant, nous avons mis en place le mécanisme trilatéral et travaillé en collaboration avec l'ONU et l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Comme chacun le sait, un accord-cadre politique a été signé en décembre 2022, et des travaux étaient en cours pour garantir son extension à tous les acteurs politiques pour une plus grande inclusivité.

Toutefois, le déclenchement des hostilités militaires, le 15 avril, entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, a malheureusement anéanti nos espoirs d'une reprise du processus de transition politique et de l'instauration d'un régime démocratique dirigé par les civils. Depuis, l'Union africaine travaille sans relâche pour mettre fin au conflit. Le 16 avril, le lendemain du début des hostilités, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine s'est réuni pour examiner la crise au

Soudan. Il a condamné les combats, appelé à un cessez-le-feu immédiat et sans condition, et demandé au Président de la Commission de l'Union africaine d'user de ses bons offices pour faire taire les armes. Le 20 avril, le Président de la Commission de l'Union africaine a réuni les principaux acteurs de la communauté internationale afin de coordonner et d'intensifier les efforts en vue d'un cessez-le-feu immédiat, de la fourniture d'une aide humanitaire et de la reprise du processus politique. Par conséquent, le 2 mai, l'Union africaine a convoqué le mécanisme élargi et des consultations sont en cours pour le rendre pleinement opérationnel. Nous sommes convaincus que seule une action collective bien coordonnée donnera une chance de succès à l'action internationale en faveur de la paix et de la stabilité au Soudan. Des actions distinctes, concurrentes ou rivales compliqueraient et compromettraient la recherche d'un règlement pacifique à cette crise.

C'est dans ce contexte que l'Union africaine a élaboré un plan global de désescalade, qui identifie six piliers à prendre en compte pour un règlement durable du conflit soudanais. Je voudrais souligner ces six piliers : premièrement, une action internationale coordonnée pour éviter la prolifération et la duplication des initiatives de médiation ; deuxièmement, un cessez-le-feu immédiat, sans condition, permanent et global ; troisièmement, une action humanitaire urgente pour alléger les souffrances du peuple soudanais ; quatrièmement, la protection des civils et des infrastructures de l'État, et l'application du principe de responsabilité pour les actions entreprises par les parties belligérantes ; cinquièmement, un appui ferme aux pays voisins de la région qui ont été touchés par la crise ; et, enfin, la reprise d'un processus politique pleinement représentatif et inclusif menant au retour d'un gouvernement démocratique dirigé par les civils.

Nous espérons que les dirigeants africains se réuniront à nouveau sous les auspices du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine dans le courant de la semaine pour approuver le plan de désescalade de l'Union africaine. Comme l'a décrit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Perthes, la situation au Soudan reste catastrophique. La destruction des institutions publiques et privées est malheureusement systématique et touche les institutions sanitaires, éducatives, économiques, financières, sociales et humanitaires. Les malades et les blessés meurent sans avoir reçu de soins. Cette situation est totalement inacceptable. Les violations flagrantes des droits de l'homme sont monnaie courante. Les arrestations, les pillages et les agressions sexuelles se multiplient. Il est urgent de mettre fin aux combats au plus vite.

Le Conseil doit s'acquitter de ses responsabilités face à ce conflit intolérable et inutile. L'Union africaine a suivi de près les mesures prises par l'Arabie saoudite et les États-Unis à Djedda. Nous saluons également la volonté dont ont fait preuve les deux parties belligérantes en signant un accord prévoyant un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires. Toutefois, nous appelons à de nouveaux efforts concertés et concrets en vue d'une cessation durable des hostilités. Nous les exhortons à aller jusqu'au bout de leur démarche pour parvenir à la paix. La seule solution pour le peuple soudanais est de faire taire les armes de manière totale et définitive. La reprise de la transition politique, fondée sur un dialogue politique ouvert à tous et une réconciliation nationale réunissant tous les acteurs de la société soudanaise, avec le soutien total de la communauté internationale, favorisera la paix et la stabilité au Soudan.

Nous devons maintenant commencer à planifier collectivement des négociations inclusives sur un processus politique qui sera accepté par le peuple soudanais. Il est important que nous prenions en compte la relation entre le centre et la périphérie, entre l'État et ses citoyens, et entre le Soudan et ses voisins afin que les Soudanais puissent construire le Soudan qu'ils souhaitent. L'Union africaine s'efforce de soutenir ce processus politique inclusif qui permettra à tous les secteurs de la société civile et à tous les partis politiques soudanais de faire entendre leur voix. L'Union africaine fait également son possible pour que les États frontaliers du Soudan, qui n'en finissent plus de recevoir toujours plus de réfugiés soudanais traumatisés, bénéficient d'une assistance en ces temps difficiles. Sur instruction du Président de la Commission, S. E. M. Moussa Faki Mahamat, elle déploiera en temps voulu des envoyés spéciaux dans tous les pays voisins.

Pour promouvoir la paix au Soudan, il est impératif que le Conseil s'engage résolument en faveur d'un cessez-le-feu, de l'exécution des activités d'aide humanitaire et de la reprise du processus politique, tout comme il est crucial de former une coalition internationale unie et cohérente. Nous devons arrêter le glissement du Soudan vers un effondrement total et un état de chaos qui aurait des conséquences intenable pour la région, le continent africain et le monde en général.

La Présidente : Je remercie M. Adeoye de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Gebeyehu.

M. Gebeyehu (parle en anglais) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Conseil d'avoir convoqué une nouvelle

séance sur la situation au Soudan, et invité l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à lui présenter un exposé et à faire part de nos vues et perspectives. L'engagement persistant du Conseil de sécurité et son suivi de l'évolution des circonstances au Soudan sont très appréciés et vraiment nécessaires.

L'IGAD accueille avec satisfaction la signature à Djedda, en Arabie saoudite, le 20 mai, de l'accord sur un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires au Soudan, négocié entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide par le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis d'Amérique. Ce fait nouveau tout récent constitue un progrès louable et nous porte à croire, avec un optimisme prudent, qu'une cessation permanente des hostilités est à notre portée. En vertu de l'accord, le cessez-le-feu restera en vigueur pendant sept jours, à compter d'aujourd'hui, et peut être prorogé si les parties en conviennent. Nous nous félicitons par ailleurs que l'accord ait pour but, entre autres, de faciliter la livraison et la distribution de l'aide humanitaire, le rétablissement des services essentiels et le retrait des forces des hôpitaux et des services publics essentiels, dont la population de la République du Soudan a cruellement besoin.

Le fait que les précédents accords de cessez-le-feu aient été maintes fois violés ces cinq dernières semaines peut certes fragiliser notre espoir et notre confiance dans le respect de l'actuel accord de cessez-le-feu par les parties belligérantes. Toutefois, il est à noter que, contrairement aux accords précédents, les parties ont signé l'accord actuel, dont l'application sera de surcroît surveillée par un mécanisme de contrôle du cessez-le-feu appuyé par les États-Unis et l'Arabie saoudite. Quelles que soient les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre, ce sont là des progrès qui valent la peine qu'on en tire parti et qu'on les prolonge.

Les cinq dernières semaines de combats ont fait payer un lourd tribut à la population de la République du Soudan. Comme il ressort des rapports et ainsi que l'a indiqué le Représentant spécial Perthes, il s'agit des premiers temps d'une épreuve terrible pour le peuple soudanais, si nous ne mettons pas fin collectivement à la violence et au conflit. Plus les combats dureront, plus le bilan sera lourd. Qui plus est, la crise s'en trouvera compliquée et aggravée, avec l'implication possible de nouveaux acteurs internes et externes dans le conflit. Surtout, les pénuries de nourriture et le manque d'installations et de services médicaux exacerberont la crise humanitaire.

Outre la population du Soudan, les pays voisins ressentent aussi les effets de la guerre, étant donné qu'ils accueillent des milliers de réfugiés. Ces pays sortent eux-mêmes d'un conflit, ou ils sont également aux prises avec de graves crises économiques et humanitaires. Par exemple, la République du Soudan du Sud, qui entretient des liens économiques et sociaux étroits avec la République du Soudan, subit les répercussions du conflit, dans la mesure où le prix des marchandises est monté en flèche, tandis que le pouvoir d'achat de la livre sud-soudanaise a baissé depuis que le conflit a éclaté en République du Soudan.

Les liens historiques étroits que les États membres de l'IGAD ont avec le peuple soudanais, sur le plan socioéconomique, de même que l'incidence directe que la guerre a sur ces pays, en raison de leur proximité géographique, sont ce qui fait que l'IGAD travaille activement avec d'autres organisations partenaires et avec les États pour obtenir un cessez-le-feu. Ainsi, la délégation de haut niveau de l'IGAD, emmenée par S. E. M. Salva Kiir Mayardit, s'entretient quotidiennement avec les parties belligérantes et consulte les acteurs régionaux et internationaux, dans une logique de coordination. Les 17 et 18 mai, j'étais à Djouba, au Soudan du Sud, pour encourager le Président Mayardit dans sa détermination à mener les efforts engagés par l'IGAD afin de régler la crise au Soudan, mais aussi pour échanger des vues sur les prochaines mesures à prendre dans le but de faire taire les armes en République du Soudan. J'appelle la communauté internationale à soutenir et compléter ces efforts de façon coordonnée.

Malgré nos capacités et ressources limitées, l'IGAD et ses États membres font tout leur possible pour aider le peuple soudanais. Les pays voisins envoient également des secours humanitaires. Des pays comme l'Éthiopie, le Soudan du Sud et Djibouti ont joué un rôle clef dans l'évacuation des citoyens étrangers et du personnel des missions diplomatiques et des organisations internationales se trouvant au Soudan. Il est grand temps que la communauté internationale collabore étroitement avec ces pays de première ligne et qu'elle les soutienne afin de les aider à fournir en temps voulu un appui adéquat à la population et aux réfugiés du Soudan, ainsi qu'à faire parvenir au pays des secours humanitaires éminemment nécessaires.

Si je salue et félicite le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis d'Amérique pour leurs efforts inlassables en vue de faciliter les pourparlers de Djedda, je les encourage également à dialoguer et coopérer avec le mécanisme

trilatéral, entité qui a la confiance des communautés régionale, continentale et internationale pour faciliter le processus politique en République du Soudan.

La seule manière pour nous d'arrêter les combats au Soudan le plus tôt possible consiste à mieux coordonner et rationaliser nos efforts et à accélérer nos actions collectives. Nous avons tous un seul et unique but au Soudan : faire taire les armes et relancer le processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Soudanais qui ouvrira la voie à la formation d'un gouvernement de transition sous direction civile. Nous devons réfléchir ensemble et nous donner la main pour soutenir la quête d'une paix et d'une démocratie durables qui est celle du peuple soudanais. Comme on le sait d'expérience dans la région, nos chances de succès sont plus grandes lorsque les efforts sont coordonnés et que les États voisins sont activement mobilisés pour trouver des solutions.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'IGAD est déterminée à continuer sans faiblir de travailler en étroite collaboration avec l'ONU et les autres acteurs continentaux et internationaux, ainsi qu'avec le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis d'Amérique, en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent et à la reprise d'un processus politique inclusif au Soudan.

La Présidente : Je remercie M. Gebeyehu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, M. Volker Perthes ; le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Bankole Adeoye ; et le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), M. Workneh Gebeyehu.

Je tiens tout d'abord à réaffirmer notre appui au Représentant spécial du Secrétaire général Perthes et à tout le personnel des Nations Unies, qui continue à travailler au Soudan dans des conditions extrêmement difficiles.

Le conflit au Soudan est une tragédie qui a des répercussions désastreuses sur la population soudanaise. Le Royaume-Uni demande instamment aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide de cesser immédiatement les combats, de protéger les civils et de garantir un accès humanitaire sûr et immédiat.

Une action coordonnée des partenaires internationaux et régionaux est essentielle pour contribuer à mettre

fin au conflit. Nous saluons donc tous les efforts diplomatiques déployés dans ce sens, notamment la déclaration de Djedda du 11 mai et l'accord de cessez-le-feu conclu le 20 mai. Mais ces engagements n'auront aucune valeur s'ils ne sont pas mis en œuvre ou s'ils sont mis à profit pour obtenir un avantage militaire. Nous appelons les parties à respecter pleinement leurs engagements, dans leur lettre et dans leur esprit.

Nous saluons également les efforts déployés par l'Union africaine, l'IGAD et la Ligue des États arabes pour contribuer à mettre un terme à la violence. Il est indispensable qu'il y ait une étroite coordination entre l'action menée par les organismes régionaux et celle menée par les organismes multilatéraux.

Il est également impératif que les voix des civils soudanais se fassent clairement entendre. Ils doivent être associés à chaque étape du processus, en particulier aux efforts de médiation visant à mettre fin aux combats et à garantir, à terme, une transition démocratique avec un régime civil.

Je voudrais aborder la situation catastrophique, sur les plans humanitaire et des droits de l'homme, provoquée par les affrontements.

Comme nous l'avons entendu, plus de 500 civils ont été tués, des milliers ont été blessés et des millions d'autres manquent de nourriture et de médicaments. Au Darfour occidental, la violence viscérale se déchaîne dans des proportions jamais vues depuis des décennies. Plus de 150 000 personnes ont été contraintes de fuir le Soudan. Le Royaume-Uni tient à remercier les pays voisins qui accueillent des réfugiés et à leur apporter son appui.

Les besoins humanitaires ont fortement augmenté, alors qu'ils atteignaient déjà un niveau record avant les combats. Nous demandons donc l'arrêt immédiat des attaques incessantes contre les infrastructures civiles, notamment les habitations, les établissements de santé, les écoles et les lieux de culte. Le pillage de biens humanitaires est tout simplement inacceptable. Les auteurs de ces actes doivent en répondre.

Pour terminer, je voudrais dire que nous appuyons pleinement la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan alors que nous entamons des discussions sur la prorogation de son mandat, et que nous sommes solidaires du peuple soudanais dans sa quête d'un avenir pacifique et démocratique.

M. Afonso (Mozambique) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du

Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et mon propre pays, le Mozambique.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité remercient très sincèrement les intervenants de ce matin pour leurs contributions très importantes. Nous remercions S. E. M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan ; S. E. l'Ambassadeur Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine ; et S. E. M. Workneh Gebeyehu, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Nous nous félicitons de la présence du Représentant permanent du Soudan à cette séance.

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) (S/2023/355).

(l'orateur poursuit en anglais)

Les trois membres africains du Conseil de sécurité tiennent à féliciter la MINUATS de l'action formidable qu'elle mène dans le contexte très difficile et complexe qui caractérise la situation actuelle au Soudan. Le travail inestimable réalisé par la MINUATS, en coopération avec les autorités soudanaises, a facilité l'évacuation des civils, du corps diplomatique et des travailleurs humanitaires des zones de combats intenses au Soudan. En outre, la MINUATS s'efforce de continuer à fournir une aide humanitaire à la population soudanaise, en dépit de toutes les difficultés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité déplorent la détérioration spectaculaire de la situation au Soudan, qui sape tous les progrès réalisés, en particulier dans la mise en œuvre de l'Accord de paix de Djouba. De toute évidence, la crise actuelle met en péril les avancées obtenues jusqu'à présent. Par conséquent, les trois membres africains du Conseil de sécurité insistent sur la nécessité pour les parties de faire taire immédiatement les armes et de revenir sur la voie des négociations.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique saluent le rôle moteur joué par l'Union africaine et l'IGAD dans la recherche de solutions à la situation au Soudan. Nous soulignons que le mécanisme trilatéral est essentiel pour mettre en place un processus politique viable, durable et crédible, axé sur le recours au dialogue entre les parties au conflit, afin d'instaurer une paix inclusive et durable dans ce pays frère.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité félicitent en outre l'Union africaine de l'élaboration d'un plan de désescalade qui contribuera concrètement aux efforts de stabilisation. Les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide sont donc encouragées à adhérer pleinement au plan de désescalade dans l'intérêt du Soudan, du peuple soudanais et de la région.

Nous nous félicitons également des efforts acharnés déployés par la MINUATS en vue de la cessation des hostilités et de la reprise des négociations politiques. Nous saisissons cette occasion pour encourager la MINUATS à continuer de contribuer à la transition politique au Soudan et à appuyer le processus de paix et la mise en œuvre de l'Accord de Djouba.

Les conditions de sécurité au Soudan se détériorent et deviennent très préoccupantes du fait de la crise actuelle. Cela crée un environnement propice à l'exacerbation des affrontements intercommunautaires, qui posent déjà des problèmes de sécurité dans certaines régions du pays, en particulier au Darfour, dans l'État du Nil-Bleu et dans les États du Kordofan méridional et du Kordofan occidental. Cette situation fait peser de graves menaces sur la sécurité des sept pays voisins.

Des violations des droits humains, notamment des attaques contre la population civile, en particulier les femmes, les enfants et les personnes vulnérables, le corps diplomatique, le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires sont signalées, et nous condamnons ces attaques.

Nous notons avec une vive inquiétude que les locaux diplomatiques sont pris pour cible, y compris le pillage généralisé des locaux de l'ONU, en particulier à Khartoum et au Darfour. Les trois membres africains du Conseil condamnent dans les termes les plus forts ces actes criminels. Ils constituent une violation grave de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Nous réaffirmons qu'il est totalement inacceptable de prendre pour cible des populations civiles. Il s'agit d'une violation flagrante du droit international humanitaire. Les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice en temps voulu.

Le Ghana, le Gabon et le Mozambique sont profondément préoccupés par les répercussions de la crise actuelle dans les pays voisins, notamment l'augmentation des flux transfrontaliers de réfugiés, qui pourrait entraîner plus de violence. À cet égard, il convient de renforcer la collaboration entre la MINUATS et les autres missions et entités des Nations Unies présentes dans la région, afin

de détecter efficacement les signes avant-coureurs d'une escalade de la violence dans la région.

La situation humanitaire était déjà catastrophique au Soudan. Elle s'est aggravée plus encore du fait des combats et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement de plusieurs produits, qui sont venus s'ajouter aux vulnérabilités socioéconomiques déjà existantes. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/355) indique que plus de 700 000 personnes ont été déplacées, la plupart d'entre elles venant de Khartoum, du Darfour occidental ou du Darfour méridional. On estime que plus de 150 000 personnes ont quitté le Soudan en raison de la crise actuelle.

Afin de faire face à cette crise humanitaire, les trois membres africains du Conseil renouvellent leur appel en faveur d'un soutien durable au plan de réponse humanitaire de cette année pour le Soudan. Le plan vise à fournir une assistance à 12,5 millions de personnes grâce à plus de 200 projets dans des secteurs clefs tels que l'éducation, la santé, la protection des enfants, la violence fondée sur le genre et la nutrition. Nous encourageons également la fourniture d'une aide humanitaire en ayant recours à d'autres mécanismes multilatéraux et bilatéraux, en accordant une attention particulière à la situation socioéconomique du Soudan.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent de tous les efforts déployés pour conclure une trêve humanitaire et mettre en place de couloirs humanitaires. Nous appelons à une meilleure coordination entre tous les acteurs et soulignons qu'il importe de veiller à ce que l'aide humanitaire soit fournie au Soudan, ainsi que dans les pays voisins, conformément aux principes directeurs régissant la fourniture de l'aide humanitaire.

Les trois membres africains du Conseil réaffirment le rôle central joué par l'Union africaine, l'IGAD et le mécanisme trilatéral dans la stabilisation de la situation au Soudan. Nous appelons au respect de la souveraineté du Soudan dans la gestion de ses problèmes. Le Gabon, le Ghana et le Mozambique rendent hommage au peuple soudanais pour le courage et la force dont il a fait preuve en cette période difficile.

Tout en rendant hommage au peuple soudanais, nous tenons à souligner que les parties soudanaises ne doivent pas perdre de vue l'objectif central qui est de relancer le processus de transition en vue de la mise en place d'un gouvernement de transition inclusif, démocratique et dirigé par les civils, qui soit en mesure d'assurer le relèvement politique et économique urgent du pays.

Nous exhortons le peuple soudanais à s'abstenir de tout acte de violence et à suivre la voie de l'unité nationale, de la réconciliation et de la consolidation de la paix dans le pays.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial Volker Perthes, le Commissaire Bankole Adeoye et le Secrétaire exécutif Workneh Gebeyehu des exposés importants qu'ils nous ont présentés aujourd'hui. Je salue la participation à la présente séance de l'Ambassadeur Al-Harith Idriss Al-Harith Mohamed et de la délégation soudanaise. Je salue également le travail inlassable accompli par le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans des conditions extrêmement difficiles.

Le Brésil est préoccupé par les problèmes humanitaires provoqués par plus d'un mois de conflit armé ininterrompu. Nous sommes solidaires du peuple soudanais. Nous félicitons les communautés qui ont aidé les familles en fuite aux quatre coins du Soudan, ainsi qu'en Égypte, au Tchad, en République centrafricaine, au Soudan du Sud et en Éthiopie. Nous saluons en outre le travail essentiel effectué par le personnel des Nations Unies et les organismes humanitaires sur le terrain. J'exprime notre gratitude au Représentant spécial Perthes et à la MINUATS pour les ajustements auxquels ils ont procédé depuis le 15 avril afin de mettre en œuvre le mandat de la Mission.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son dernier rapport en date (S/2023/355), le fait que le Soudan ait rapidement sombré dans un conflit meurtrier constitue un terrible revers pour le pays. Nous estimons qu'un autre terrible revers consisterait à vouloir à tout prix régler le conflit par des moyens militaires. L'ONU, l'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes et pratiquement tous les partenaires du Soudan ont appelé à des cessez-le-feu et à des trêves, précisément parce que les moyens militaires ne permettront pas de remédier aux causes profondes du conflit en cours.

Nous approuvons par ailleurs l'initiative américano-saoudienne qui a débouché sur la déclaration d'engagement pour la protection des civils au Soudan. À l'instar du mécanisme trilatéral, nous nous félicitons du cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires conclus samedi à Djedda.

Nous appelons les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide à faire preuve de la plus grande retenue et à respecter la trêve. Nous les encourageons à recourir à la négociation, à la médiation, au dialogue et à d'autres outils de règlement pacifique des conflits. Ces instruments sont autant de moyens d'instaurer la paix au Soudan, un objectif qui, nous en sommes convaincus, tient les parties au conflit et le peuple soudanais à cœur.

C'est pourquoi nous insistons sur le fait que les négociations entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises ne signifient pas la capitulation de l'une des parties. Les négociations sont au contraire la première étape pour mettre fin aux affrontements militaires, garantir une protection adéquate à des millions de civils au Soudan et éviter des dommages supplémentaires aux infrastructures civiles critiques à Khartoum, à Omdurman, au Darfour et ailleurs.

La coexistence pacifique est une condition préalable. C'est l'une des conditions qui permettront aux parties au conflit d'ouvrir la voie à une transition politique vers un Gouvernement dirigé par des civils. Les Soudanais ne pourront pas s'approprier ce processus politique sans une coexistence pacifique entre les principales forces militaires et paramilitaires.

Nous espérons sincèrement que les parties prenantes soudanaises se rendent compte des dommages que les combats incessants ont causés et causeront au Soudan et au peuple soudanais. Nous les appelons à participer de bonne foi aux initiatives en cours. Il y a un large appui international à la conclusion d'un accord de paix entre les parties. L'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes et les partenaires du Soudan ont pris les premières initiatives pour parvenir à un cessez-le-feu. La prochaine étape sera de faire taire les armes une bonne fois pour toutes.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial Perthes et les représentants de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Je salue la présence du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Le conflit armé au Soudan dure depuis plus d'un mois, les combats font rage dans de nombreuses régions et le nombre de victimes ne cesse d'augmenter, entraînant une aggravation de la situation humanitaire. La Chine est profondément attristée. En tant qu'amie et partenaire du Soudan, nous espérons sincèrement que les deux parties au conflit donneront la priorité à la paix au Soudan et au

bien-être de sa population, mettront fin aux hostilités dès que possible et régleront leurs différends par le dialogue et la négociation.

La Chine prend note du fait que les deux parties au conflit sont parvenues à un cessez-le-feu temporaire à plusieurs reprises et ont signé un accord sur un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires à Djedda la semaine dernière. Il s'agit à présent d'assurer la mise en œuvre des engagements de protection des civils et des infrastructures civiles, et de faciliter et de fournir des garanties de sécurité pour l'aide humanitaire et les évacuations. Nous espérons que les parties au conflit poursuivront sur la voie du dialogue, s'efforceront de parvenir à un cessez-le-feu et à un accord politique plus durables et remettront le développement du pays sur les rails.

La Chine salue et appuie le rôle clef joué par la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'IGAD et d'autres organisations régionales, ainsi que les pays concernés, pour promouvoir les pourparlers de paix. Nous appelons l'ONU et les partenaires internationaux à soutenir les organisations régionales et à coopérer avec elles afin de leur laisser le temps et l'espace nécessaires pour mener une médiation régionale. L'évolution de la situation au Soudan a démontré une fois de plus qu'une solution à la question du Soudan ne peut être trouvée qu'au sein du pays. L'ingérence extérieure ou les sanctions unilatérales ne régleront pas le problème, mais intensifieront au contraire les tensions et aggraveront les crises politiques et sociales. La communauté internationale doit tirer les enseignements qui s'imposent. Les parties concernées doivent réfléchir sérieusement à la situation actuelle et s'abstenir d'étendre les sanctions unilatérales et de poursuivre ainsi sur la mauvaise voie.

Depuis le début du conflit, la situation économique et humanitaire déjà fragile au Soudan et dans les pays voisins est devenue encore plus préoccupante. Selon les données communiquées par l'ONU, du fait du conflit, plus de 700 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, plus de 200 000 personnes ont fui vers les pays voisins et quelque 25 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire.

La Chine salue les voisins du Soudan qui, malgré leurs difficultés, accueillent un grand nombre de réfugiés soudanais, et appelle la communauté internationale à renforcer l'aide apportée au Soudan et à ses voisins afin d'atténuer les retombées sur la région. La Chine soutient les efforts déployés par l'Organisation pour dialoguer et se coordonner avec le Soudan et les pays voisins sur les questions humanitaires, afin d'aider les pays de la région

à renforcer leur capacité de réaction et d'atténuer la pression humanitaire.

Le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) expirera début juin. Compte tenu de la situation actuelle, la MINUATS devra relever des défis considérables dans ses travaux à venir. L'intention initiale du Conseil en autorisant la Mission était d'aider le Soudan, à sa demande, à mener à bien sa transition politique. Les vues du Soudan sont donc d'une importance capitale dans les débats sur le mandat de la Mission.

La Chine encourage les rédacteurs à rester en contact étroit avec le Soudan et à respecter pleinement ses opinions. Cela contribuera au bon fonctionnement de la MINUATS à l'avenir et à la coopération à long terme entre l'ONU et le Soudan.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Volker Perthes, de son exposé et du travail accompli par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans un environnement aussi complexe et difficile. Nous remercions également M. Bankole Adeoye et M. Workneh Gebeyehu de leurs exposés, et saluons la participation du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

L'Équateur est solidaire du peuple soudanais et des familles des victimes, y compris des travailleurs humanitaires, qui ont perdu la vie dans ce conflit.

Cela fait maintenant 37 jours que le Soudan est en proie à la violence armée, qui aggrave la situation humanitaire déjà précaire de la population civile, avec des conséquences particulièrement marquées pour les femmes et les enfants. Le Conseil de sécurité ne saurait rester sans rien faire face à cette situation, et doit appeler les parties au conflit à mettre immédiatement fin aux hostilités et aux actes de violence. Il est urgent de rétablir le calme pour garantir un accès libre, sûr et sans entrave à l'aide humanitaire et pour faciliter un processus de dialogue efficace entre tous les acteurs concernés.

Dans ce contexte, la MINUATS doit jouer un rôle majeur dans la quête de paix et de sécurité, qui concerne non seulement le Soudan, mais aussi la région. Le travail de la MINUATS doit être renforcé. Par conséquent, dans le cadre du prochain renouvellement de son mandat établi par la résolution 2636 (2022), nous devons tenir compte des événements récents afin de renforcer les capacités face aux difficultés liées à la situation politique, humanitaire, de développement et de sécurité.

Premièrement, en ce qui concerne le renforcement politique, nous soulignons le travail accompli par la MINUATS au sein du mécanisme trilatéral, ainsi que son engagement sur les questions relatives à la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, l'Équateur considère que la MINUATS joue un rôle fondamental dans les efforts déployés par les pays de la région, les organisations régionales telles que l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Ligue des États arabes, pour parvenir à un processus de transition vers une paix durable. Les efforts de la MINUATS restent indispensables pour renforcer l'inclusion des questions de genre dans le processus politique, et la Mission doit poursuivre et renforcer le travail entamé avant que les violences n'éclatent.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous sommes préoccupés par la situation de déplacement massif de la population, avec des chiffres alarmants avoisinant le million de personnes déplacées, tandis que 250 000 autres ont fui vers les pays voisins. Nous soulignons et saluons la générosité des pays de la région qui ont accueilli des réfugiés. Il est impératif que les organismes et entités du système des Nations Unies disposent des ressources nécessaires pour surmonter cette crise humanitaire, afin d'améliorer la situation des personnes en situation de déplacement et des populations d'accueil. Les femmes et les filles sont toujours les plus touchées dans ce contexte. C'est pourquoi la MINUATS joue un rôle crucial dans la conduite des activités de consolidation de la paix, la protection des civils et le renforcement de l'état de droit, en accordant une attention particulière à la violence fondée sur le genre. Il sera également important de développer les travaux de la Mission en ce qui concerne la neutralisation des engins explosifs et les activités de déminage, qui font partie des obligations énoncées dans l'Accord de paix de Djouba.

Troisièmement, s'agissant de la situation socioéconomique, les événements de ces derniers jours ont annulé les progrès qui avaient été accomplis au Soudan dans la réalisation de certains des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Par conséquent, le rôle de la MINUATS est indispensable pour recouvrer le soutien coordonné des institutions et autres organes de l'ONU dans la conduite des activités futures, de concert avec la Commission de consolidation de la paix.

L'Équateur est favorable à la prorogation du mandat de la MINUATS et demeure résolu à veiller à ce que le Conseil de sécurité fournisse les outils nécessaires pour aider le Soudan à relever ses nouveaux défis. Nous prenons

acte de l'accord de cessez-le-feu de sept jours signé par les parties et espérons que cet accord permettra d'assurer un accès sans entrave à l'aide humanitaire, de protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants, de garantir la protection du personnel et des biens humanitaires, ainsi que de faciliter les formalités bureaucratiques permettant l'entrée effective de l'aide.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, Volker Perthes, le Commissaire de l'Union africaine, M. Adeoye, et le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), M. Gebeyehu, de leurs exposés ainsi que de leur travail inlassable sur la question du Soudan.

Le Japon appuie tous les efforts déployés par le mécanisme trilatéral, composé de l'ONU, de l'Union africaine et de l'IGAD, en vue d'aider le peuple soudanais dans le besoin. Lors du précédent exposé du Représentant spécial, le 20 mars (voir S/PV.9289), nous nous sommes réjouis des informations faisant état du processus de transition engagé au Soudan, à la suite de la signature de l'accord-cadre en décembre dernier, et des ateliers ouverts et inclusifs sur les questions en suspens, dont l'organisation a été facilitée par le mécanisme trilatéral cette année. Cependant, le 15 avril, tout a changé, et le Japon est très préoccupé par la rapidité avec laquelle la situation se détériore. Dans ce contexte, j'aborderai trois points.

Premièrement, le Japon appelle une nouvelle fois les deux parties, les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide, à cesser immédiatement les combats et à reprendre le chemin d'un processus politique pacifique. Nous ne pouvons tolérer aucun recours à la force qui compromette le processus de transition vers un régime civil, dirigé et contrôlé par les Soudanais, comme le prévoit la Déclaration constitutionnelle de 2019. À cet égard, le Japon salue les initiatives régionales et internationales visant à instaurer un cessez-le-feu durable et à rétablir le dialogue politique.

Deuxièmement, le Japon est vivement préoccupé par la situation humanitaire, non seulement au Soudan, mais aussi dans les pays voisins. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus d'un million de personnes, dont des femmes et des enfants, auront fui le pays d'ici au mois d'octobre pour trouver la sécurité et satisfaire leurs besoins fondamentaux. Nous nous félicitons de la déclaration d'engagement de Djedda pour la protection des civils au Soudan et de l'accord sur un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires, et nous exhortons les parties à respecter ces

accords. Face à l'afflux de réfugiés, le Japon a décidé de fournir une aide au Tchad, à l'Égypte et au Soudan du Sud par l'intermédiaire d'organisations internationales.

Troisièmement, le Japon souligne l'importance de maintenir en place la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans ces circonstances difficiles. Le Conseil doit s'exprimer d'une seule voix et appuyer la Mission dans les efforts qu'elle déploie pour relancer le processus politique tout en préservant les trois autres piliers de son mandat. Pour ce qui est de l'avenir, nous sommes disposés à contribuer activement aux discussions sur la meilleure façon d'adapter les objectifs stratégiques et les opérations de la Mission à l'évolution rapide de la situation, tout en veillant à ce que les membres du Conseil puissent appréhender au mieux la dynamique politique qui influe sur son travail. Nous appelons également toutes les parties au Soudan à faire en sorte que la MINUATS puisse mener ses activités sans entrave.

Je voudrais conclure en réaffirmant notre soutien résolu à la Mission et notre solidarité avec le peuple soudanais, alors qu'il est confronté à un défi sans précédent dans le cadre de la transition démocratique dans laquelle il a investi tant d'espoirs et pour laquelle il a consenti tant de sacrifices.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier le Représentant spécial Perthes de son exposé qui donne à réfléchir, et de saisir cette occasion pour féliciter de son entrée en fonctions la nouvelle Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour le Soudan, M^{me} Nkweta-Salami. Je salue également la participation du Commissaire de l'Union africaine, du Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et du Représentant permanent du Soudan à la présente séance.

Le travail accompli par M. Perthes et son équipe pour exécuter le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) dans le contexte actuel est véritablement impressionnant, et nous sommes conscients qu'ils mènent leurs activités dans des conditions extrêmement difficiles. Il est aujourd'hui plus important que jamais que le Conseil exprime son plein appui à la Mission.

Au cours du week-end, le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis ont annoncé que les forces de sécurité soudanaises avaient convenu d'un cessez-le-feu de courte durée et de dispositions humanitaires. Nous appelons les

deux parties à s'acquitter de leurs obligations au titre du cessez-le-feu de sept jours et à permettre aux secours et à l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont désespérément besoin.

Les États-Unis demeurent déterminés à mettre un terme, pour de bon, au conflit au Soudan, lequel a infligé d'immenses douleurs et souffrances au peuple soudanais. Nous avons reçu des informations inquiétantes faisant état d'attaques contre des civils, de frappes aériennes sur des hôpitaux, de violences sexuelles et fondées sur le genre et de pillages. Nous devons tous et toutes contribuer à l'instauration de la paix et de la stabilité. Et nous devons le faire de toute urgence. Il n'y a pas de temps à perdre. À cette fin, nous coopérons étroitement avec nos partenaires, notamment l'Arabie saoudite, l'Union africaine, l'IGAD, la Ligue des États arabes et nos autres partenaires du quatuor, ainsi que la troïka et les Amis du Soudan. Les États-Unis se félicitent de la signature, le 11 mai, de la déclaration d'engagement pour la protection des civils au Soudan, qui reconnaît les obligations des deux parties, en vertu du droit international humanitaire, de respecter les droits humains et de faciliter l'aide humanitaire. Ces obligations sont conformes aux objectifs et à l'esprit du communiqué de l'Union africaine du 20 avril et appuient sa future feuille de route pour la désescalade.

Tandis que nous œuvrons en faveur de la paix, les États-Unis sont déterminés à répondre aux besoins humanitaires urgents sur le terrain. Plus de 24 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une hausse de 57 % par rapport aux précédentes estimations. Les organismes humanitaires, les organisations non gouvernementales nationales, les organisations de la société civile, les syndicats professionnels et les comités de résistance de quartier déploient des efforts incroyables pour distribuer de la nourriture, fournir des soins médicaux, réapprovisionner les hôpitaux et faciliter les évacuations, mais ils ne peuvent accomplir ce travail héroïque sans bénéficier d'un accès humanitaire sans entrave. Toutes les parties doivent assurer un accès humanitaire immédiat, sûr et sans entrave aux personnes dans le besoin ou à celles déplacées du fait des combats. Nous appuyons le rôle de chef de file joué par l'ONU dans la mobilisation des ressources en faveur du peuple soudanais, notamment par l'intermédiaire du plan de réponse humanitaire récemment révisé, et nous attendons avec intérêt de coordonner étroitement nos efforts.

Pour leur part, les États-Unis sont résolus à contribuer à répondre aux besoins des plus de 250 000 personnes qui ont rejoint les pays voisins en quête de sécurité, ainsi

que des plus de 840 000 déplacés à l'intérieur du Soudan, qui ne peuvent pas fuir à cause des combats et des pénuries de carburant ou encore par peur. Dans le même temps, nous ne devons pas oublier les besoins des 1,1 million de réfugiés qui se trouvaient déjà au Soudan avant les combats. Nous apprécions et saluons le travail accompli par les pays voisins qui ont accueilli les Soudanais et les Soudanaises arrivant sur leur territoire, et nous encourageons tous les pays à veiller à ce que les réfugiés et les demandeurs d'asile soient protégés et puissent à terme retourner dans leur pays d'origine, de leur plein gré, lorsque les conditions le permettront.

Enfin, je tiens à souligner que les États-Unis poursuivent le dialogue avec les dirigeants civils soudanais, les comités de résistance et la société civile afin de mettre en place un gouvernement démocratique dirigé par des civils dans les plus brefs délais. Les États-Unis sont aux côtés du peuple soudanais qui réclame la liberté, la paix et la justice dans le cadre d'un régime civil démocratique. Nous continuons à dire clairement aux forces de sécurité soudanaises qu'elles doivent mettre fin à ce conflit insensé une fois pour toutes.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés très complets sur l'évolution de la situation au Soudan, et je salue la participation de l'Ambassadeur du Soudan à la présente séance.

Les Émirats arabes unis se félicitent du cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires conclus et signés à Djedda ce week-end. Ces accords complètent la déclaration d'engagement pour la protection des civils au Soudan, adoptée à Djedda le 11 mai, et s'inscrivent dans le cadre d'une approche par étape convenue par les parties. Nous remercions le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis pour les efforts considérables qu'ils ont déployés afin de faciliter ces progrès importants. Nous appelons à la poursuite des pourparlers afin d'améliorer les conditions de sécurité et la situation humanitaire des civils sur le terrain, et pour faciliter l'indispensable règlement politique à cette crise. En attendant, nous insistons sur le fait que l'accord intervenu récemment doit être pleinement mis en œuvre dans ses moindres détails.

L'ONU, tout comme les missions diplomatiques, a accompli un travail exceptionnel sur le terrain, dans des circonstances extrêmement difficiles. Nous condamnons fermement les actes de vandalisme contre les locaux diplomatiques, notamment les derniers incidents concernant les ambassades du Koweït, de la Jordanie et du Qatar. Les locaux diplomatiques doivent être

protégés conformément au droit international, notamment la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Depuis le début des combats, les Émirats arabes unis ont envoyé neuf avions au Soudan, permettant l'évacuation d'un millier de personnes. Nous continuons à accueillir et à soigner des ressortissants de 26 pays différents. Nous soutenons également les pays voisins qui ont accueilli des réfugiés. Les Émirats arabes unis ont envoyé 229 tonnes d'aide au Tchad pour porter assistance aux Soudanaises et Soudanais déplacés et soutenir l'action humanitaire du Gouvernement tchadien, et nous encourageons tous ceux qui le peuvent à aider les déplacés.

Il y a encore beaucoup à faire. Le cessez-le-feu de sept jours et les arrangements humanitaires signés ce week-end s'appuient sur la déclaration de Djedda, aux termes de laquelle les parties ont accepté de faciliter le passage en toute sécurité des travailleurs humanitaires ainsi que la distribution des fournitures humanitaires. Elles sont également convenues de permettre la libre circulation des marchandises, de rétablir les services essentiels et de retirer leurs forces des hôpitaux et des établissements publics essentiels. Nous espérons qu'elles seront en mesure de respecter ces engagements. Les Émirats arabes unis appuieront l'approbation par le Conseil de sécurité de la déclaration de Djedda, du cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires. Ces initiatives doivent être développées dans un cadre plus large, en impliquant les pays partenaires, afin de promouvoir la confiance entre les parties.

D'après ce que le Haut-Commissaire Filippo Grandi a déclaré au Conseil de sécurité la semaine dernière, et selon les données récentes du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, nous savons que le nombre de réfugiés augmente. Plus de 200 000 réfugiés ont maintenant traversé la frontière pour se rendre dans les pays voisins. Cela exacerbe la crise humanitaire dans la région, à un moment où les voisins du Soudan sont eux-mêmes soumis à de fortes pressions. Nous saluons les Gouvernements des pays voisins qui ont accueilli des personnes cherchant refuge malgré leurs propres difficultés. Les millions de personnes qui sont toujours à Khartoum et dans d'autres régions du Soudan sont exposées à des dangers inacceptables et ont du mal à satisfaire leurs besoins essentiels. Les pénuries de carburant causent des coupures d'électricité dans les hôpitaux. Les combats en cours rendent difficile le réapprovisionnement des réserves de nourriture qui s'amenuisent, et des pénuries alimentaires sont signalées dans de nombreuses régions. La sonnette d'alarme continue de retentir pour nous tous.

Les combats ont hélas également bouleversé, voire fauché, la vie de nombreux enfants. Selon l'UNICEF, 190 enfants ont été tués au cours des 11 premiers jours des combats et 1 700 autres ont été blessés. Le plus inquiétant, c'est que ces chiffres sont inférieurs à la réalité. Les enfants ont droit à des protections exceptionnelles en vertu du droit international humanitaire, et le Conseil a demandé que des mesures spéciales soient prises pour les protéger, notamment par sa résolution 2601 (2021).

Nous saluons les efforts courageux déployés par les intervenants soudanais de première ligne qui fournissent des services d'urgence, et nous appelons de nouveau tous les acteurs à tenir leurs engagements. Des mesures telles que les vols entre Port Soudan et Addis-Abeba sont essentielles pour le bien-être des civils, mais elles ne sont qu'un palliatif au cessez-le-feu permanent que nous appelons de nos vœux afin d'assurer la continuité des services de secours. Le seul moyen de mettre fin durablement à cette situation est d'engager un processus politique, auquel doit participer un large éventail d'acteurs civils et politiques, notamment les femmes. Les Émirats arabes unis continueront à travailler avec tous les partenaires clefs afin d'appuyer les efforts de médiation coordonnés à tous les niveaux. L'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Organisation de la coopération islamique et la Ligue des États arabes sont déterminées à accompagner le Soudan sur la voie de la paix. La solution réside dans une approche régionale élargie bénéficiant d'un large soutien international.

Les Émirats arabes unis estiment que la poursuite de l'engagement de l'ONU, par l'intermédiaire de la Mission intégrée d'assistance à la transition des Nations Unies au Soudan, est essentielle et nous sommes favorables au renouvellement de son mandat. Nous soutenons également le travail de nombreux organismes des Nations Unies à l'œuvre sur le terrain. La communauté internationale doit maintenir son engagement résolu à préserver l'avenir du peuple soudanais. Ce n'est qu'en appelant à un retour sur la voie d'un règlement politique qu'il sera possible de mettre fin rapidement et durablement à cette violence.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais me joindre aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Représentant spécial Perthes, le Commissaire Adeoye et le Secrétaire exécutif Gebeyehu de leurs exposés.

Suite aux combats qui ont éclaté à Khartoum le 15 avril, nous appelons de nouveau les deux parties à cesser les hostilités sans conditions préalables et à ramener le

Soudan sur la voie de la transition politique. Nous saluons les derniers efforts de médiation en date, notamment la déclaration d'engagement pour la protection des civils au Soudan et la négociation du prochain cessez-le-feu de sept jours. Nous pensons que c'est le seul moyen d'instaurer une paix et une stabilité durables au Soudan.

Malte déplore vivement les pertes en vies humaines et est profondément préoccupée par le fait que depuis le début des combats, plus de 800 personnes ont été tuées, dont 200 enfants, et plus de 5 000 autres ont été blessées. Les femmes et les filles demeurent exposées à un risque élevé de violence sexuelle et fondée sur le genre, de nombreux cas de viols et d'agressions sexuelles ayant été signalés. Des mesures de protection doivent être mises en place et renforcées pour les femmes et les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et les autres groupes vulnérables. Nous ne pouvons nous permettre de laisser qui que ce soit de côté. Nous tenons à rappeler à toutes les parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et nous appelons à un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave à tous les civils, alors que les besoins humanitaires au Soudan sont plus importants que jamais. Nous demandons également que des enquêtes approfondies soient menées et que les auteurs de crimes soient traduits en justice et en répondent. Malte condamne toutes les attaques contre les infrastructures civiles, y compris les maisons, les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte. Nous condamnons également les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel médical, ainsi que contre les bâtiments de l'ONU. Nous sommes préoccupés par le fait que des produits alimentaires d'une valeur d'environ 14 millions de dollars, en faveur des couches les plus démunies de la population, et que plus d'un million de vaccins contre la polio destinés aux enfants ont été détruits à la suite des pillages.

Il est clair que le conflit au Soudan a des répercussions sur l'ensemble de la région. Au moins 250 000 personnes ont fui le pays, et la crise a pris des proportions régionales, compte tenu du nombre élevé de réfugiés et de personnes déplacées. Alors que les Soudanais et les ressortissants de pays tiers fuyant le Soudan entreprennent des voyages périlleux, nous saluons les efforts déployés par les pays voisins pour accueillir les personnes cherchant refuge. Dans le même temps, nous restons préoccupés par la situation des déplacés à l'intérieur du Soudan, en particulier les femmes se trouvant dans les camps de déplacés, où elles sont exposées à un risque élevé de violence sexuelle et fondée sur le genre.

Malte salue tous les efforts déployés en faveur du dialogue et de la médiation, notamment par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, la Ligue des États arabes et l'ONU, ainsi que par des pays voisins et d'autres pays partenaires. Nous saluons l'action du Comité du cessez-le-feu permanent présidé par la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), ainsi que celle des parties civiles signataires de l'accord-cadre, qui ont également contribué à désamorcer les tensions et à promouvoir le dialogue au niveau communautaire. Tous les efforts doivent être inclusifs et garantir la participation des femmes, des jeunes et de la société civile. Malte continuera d'appuyer un règlement politique, notamment en veillant à ce que le Conseil transmette des messages unis. Nous exhortons les deux parties à entendre ces appels et à agir en conséquence. Nous soutenons pleinement l'engagement sans faille du Représentant spécial Perthes et de la MINUATS en faveur du rétablissement de la stabilité au Soudan, en dépit de leurs capacités limitées. Dans l'attente du renouvellement de la Mission, nous saisissons également l'occasion qu'offre la présente séance pour appeler les autorités à respecter pleinement le mandat de la MINUATS.

Notre message est clair. Ce n'est qu'en faisant taire les armes que nous pourrions garantir un espace de dialogue et de médiation et créer une base solide pour permettre au Soudan de se réengager sur la voie d'un gouvernement civil, de la paix et d'un avenir démocratique et stable.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, M. Workneh Gebeyehu, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan, de leurs exposés. Nous souhaitons également la bienvenue au Représentant permanent du Soudan, M. Al-Harith Idriss Al-Harith Mohamed, à la présente séance.

La Russie est profondément préoccupée par l'évolution dangereuse de la situation au Soudan. Les hostilités qui ont éclaté le 15 avril entre des unités de l'armée régulière et les Forces d'appui rapide ont fait de nombreuses victimes. La situation humanitaire est complexe. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés augmente. Toute nouvelle escalade de la situation risquerait d'exacerber les problèmes de sécurité au Soudan même et de déstabiliser les pays voisins, qui sont déjà extrêmement

vulnérables. Nombre d'entre eux sont aux prises avec leurs propres conflits, reçoivent une aide internationale et accueillent des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales.

Pour lutter efficacement contre la crise actuelle au Soudan, nous devons en comprendre les causes et analyser les actions successives qui ont conduit à l'embrasement des tensions. Nous estimons que dans une large mesure, le conflit est la conséquence d'une mauvaise gestion du processus de règlement politique au Soudan. Les pays occidentaux sont en grande partie responsables de cette situation, car il se considèrent depuis longtemps comme autorisés à s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Au lieu de favoriser l'enclenchement d'un processus politique véritablement contrôlé et dirigé par les Soudanais, des mesures hâtives ont été imposées au pays qui ne sont ni fondées sur la culture politique nationale, ni largement acceptées par la population. Malheureusement, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a également forcé le processus de transfert du pouvoir aux civils.

Nous avons souligné à maintes reprises que les efforts déployés en vue d'obtenir une aide financière internationale pour œuvrer à la stabilisation socioéconomique du pays, qui est absolument nécessaire, sont insuffisants. Au contraire, on a puni le pays en subordonnant la fourniture d'une aide au respect de délais artificiels et à l'acceptation de modèles de démocratisation contestables. Nous demeurons convaincus que le peuple soudanais devrait avoir pleinement le droit non seulement de prendre des décisions concernant son avenir et celui de son pays, mais aussi d'en assumer l'entière responsabilité. Une grande partie des problèmes structurels de la société soudanaise trouvent leur origine dans l'héritage du colonialisme et sont liés au processus de consolidation d'un État unique. Cette discussion dépasse la portée de la crise actuelle et représente un effort à long terme, mais si elle n'a pas lieu, il sera difficile de parvenir à une stabilité durable dans le pays.

Nous appelons les parties soudanaises à faire preuve de volonté politique et à prendre des mesures immédiates pour mettre un terme définitif à la confrontation armée. Nous estimons que tout désaccord peut être réglé à la table de négociation, et les Soudanais ont la sagesse et l'expérience politique nécessaires pour y parvenir. Nous saluons les efforts régionaux visant à aider le Soudan. Nous devons lui donner de l'espace et du temps, l'aider à consulter les pays de la région et appuyer les mesures qu'il prendra. Nous devons veiller à ne pas

répéter l'expérience de la Libye, où une intervention par la force a conduit le pays à la catastrophe et déstabilisé la moitié du continent. Nous pensons que la signature de la déclaration d'engagement de Djedda pour la protection des civils au Soudan et l'accord sur une trêve humanitaire de sept jours conclu par les dirigeants de l'armée et les représentants des Forces d'appui rapide constituent une avancée dans la bonne direction.

De son côté, la Russie, qui a toujours considéré le Soudan comme un pays ami, reste en contact avec les parties soudanaises. Si elles en ont besoin et nous le demandent, nous sommes prêts à leur venir en aide, mais nous ne nous ingérons pas dans les affaires intérieures du pays. L'ambassade de la Russie à Khartoum poursuit ses activités en dépit des graves menaces qui pèsent sur sa sécurité. À ce stade, il est essentiel de veiller à ce que tous les médiateurs travaillent de manière concertée, quels que soient leurs éventuels intérêts nationaux. Nous sommes certains que les mesures prises créeront les conditions nécessaires à la stabilisation de la situation dans le pays et à la relance d'un processus politique inclusif. Les tentatives d'influencer la situation par la force, y compris au moyen de mesures coercitives unilatérales et illégitimes, sont contreproductives.

En ce qui concerne les travaux futurs de la MINUATS, nous estimons qu'au vu de la situation actuelle sur le terrain, ce n'est pas le moment de compliquer les paramètres de l'aide fournie par l'ONU. Le mandat actuel pourrait faire l'objet d'une prorogation technique et le rôle principal pourrait être confié aux acteurs nationaux et régionaux. Il pourrait alors être renégocié après la fin de la phase aiguë. Il sera crucial de fournir une aide humanitaire à la population soudanaise et aux pays voisins qui ont généreusement ouvert leurs frontières.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Volker Perthes, le Commissaire de l'Union africaine Bankole Adeoye ainsi que le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) Workneh Gebeyehu. J'insisterai sur cinq points.

La situation n'a cessé de se détériorer depuis le 15 avril, non seulement à Khartoum mais aussi au Darfour occidental. Nous condamnons les violences indiscriminées, qui violent le droit international et les engagements pris par les deux parties le 11 mai dernier à Djedda. Elles ne devront pas rester impunies. La mobilisation des groupes armés selon des affiliations communautaires s'est aussi poursuivie, et nous condamnons ces évolutions. Cette crise, nous le savons, menace de

déstabiliser l'ensemble de la région. Nous assistons à une augmentation massive du nombre de déplacés, de réfugiés et de personnes en situation d'insécurité alimentaire. La détermination des parties à poursuivre les combats implique que des millions de civils vont continuer d'être affectés, soit par les combats, soit par la perturbation de l'assistance humanitaire.

Nous saluons l'action continue de l'ONU sur le terrain. Nous saluons également la solidarité des pays voisins dans l'accueil des réfugiés. La France, avec ses partenaires européens, prendra toute sa part à la réponse humanitaire. Le soutien de l'Union européenne s'élève déjà à plus de 150 millions d'euros pour l'année 2023. Nous soutenons également les efforts engagés par les acteurs régionaux, ainsi que par les États-Unis et l'Arabie saoudite. Nous saluons d'ailleurs le cessez-le-feu qui vient d'être acté. Les parties doivent mettre en œuvre l'ensemble des engagements qui ont été pris à Djedda en ouvrant des couloirs humanitaires et en cessant leurs hostilités. L'ampleur de la crise exige le maintien d'une étroite coordination des partenaires internationaux, y compris avec l'Union européenne.

Le Conseil de sécurité doit s'exprimer. Il doit rester actif sur ce dossier. Il n'est pas acceptable qu'aucune expression du Conseil n'ait pu être adoptée depuis le premier jour du conflit. L'action du Conseil de sécurité est complémentaire des efforts régionaux que nous saluons, notamment ceux de l'Union africaine. Elle est d'autant plus nécessaire que les parties n'ont pas répondu, jusqu'à présent, à ces efforts et se sont enfermées dans la poursuite des combats. Nous réitérons notre plein soutien à l'action de l'ONU et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous saluons la poursuite des efforts du Représentant spécial auprès des parties, en lien avec l'Union africaine et l'IGAD. Nous encourageons aussi la MINUATS à appuyer, dans la mesure du possible, l'action des forces politiques qui prônent l'apaisement, en particulier au sein de la société civile et au niveau local. Le retour à la paix ne pourra se faire sans associer l'ensemble des acteurs soudanais. Le moment venu, la société civile soudanaise devra prendre part aux discussions pour parvenir à un cessez-le-feu durable et à une résolution politique de la crise.

Je souhaite enfin ajouter un point après l'intervention de la Fédération de Russie.

La Russie accuse l'Occident tantôt d'avoir imposé des choses, tantôt de ne pas avoir fait assez au Soudan. Ces réflexions sont complètement dépassées alors que

le moteur du conflit est la rivalité entre deux généraux, exacerbée par des fractures internes au Soudan. La mise en place d'une armée unifiée n'a jamais été imposée de l'extérieur. Sur l'assistance financière, la France a été à l'initiative pour alléger la dette du Soudan à partir de 2019. La Russie a été le dernier pays à rejoindre cet effort en 2021. Ce processus a été suspendu après le coup d'État d'octobre 2021, sans remettre en cause l'aide humanitaire. Il a toujours été clair que notre assistance financière visait à appuyer la transition démocratique. Cette transition démocratique n'est pas davantage « imposée de l'extérieur », elle résulte des aspirations de la population soudanaise elle-même. L'absence de prise en compte de ces aspirations depuis le coup d'État de 2021 a contribué à nous mener à la crise actuelle.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je souhaite à mon tour remercier de leurs exposés le Représentant spécial Perthes, le Commissaire Adeoye et le Secrétaire exécutif Gebeyehu. Qu'il me soit également permis d'exprimer la profonde reconnaissance de l'Albanie à l'endroit de M. Perthes et de son équipe pour leur engagement et leurs efforts inlassables au Soudan, en particulier en ces temps très difficiles. Nous le remercions de ses informations sur l'évolution de la situation dans le pays et saluons sa présence ici aujourd'hui, malgré les difficultés et les dangers liés aux déplacements pour entrer dans le pays et en sortir. Nous saluons également la participation du représentant du Soudan à la présente séance.

Nous nous associons aux autres orateurs et oratrices pour nous féliciter de l'annonce d'un cessez-le-feu humanitaire temporaire de sept jours conclu samedi dernier entre les parties, sous la médiation des États-Unis et de l'Arabie saoudite. Toutefois, il faut traduire les paroles en actes. La poursuite du conflit ne fera qu'aggraver les divisions, fragmenter la société et augmenter le risque d'affrontements intercommunautaires prolongés. L'Albanie déplore vivement la situation actuelle au Soudan, qui compromet les progrès considérables qui ont été réalisés avant que le conflit n'éclate. Le risque de dissensions dans la région est extrêmement élevé et mérite l'attention du Conseil. Nous sommes profondément préoccupés par l'ampleur des pertes en vies humaines et le nombre de blessés et de personnes déplacées à Khartoum et au Darfour. Les informations sur le nombre de personnes nouvellement déplacées sont inquiétantes. À cet égard, nous rendons hommage aux voisins du Soudan qui maintiennent leurs frontières ouvertes et permettent aux personnes déplacées de trouver refuge. En outre, les conflits touchent les communautés de manière disproportionnée en fonction du genre. Avant la crise, environ 8 millions de femmes et

de filles avaient besoin d'une aide humanitaire. Le conflit exacerbe davantage les difficultés qu'elles rencontrent pour avoir accès aux services essentiels et accroît leur vulnérabilité face aux violences sexuelles.

Nous exhortons toutes les parties à respecter les obligations qui leur incombent, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils et les infrastructures. Nous condamnons fermement les actes de violence visant les diplomates, le personnel de l'ONU, les organisations humanitaires et le personnel médical, ainsi que le pillage de leurs biens. De plus, il sera indispensable de garantir le déplacement en toute sécurité des civils loin des zones d'hostilités actives, en leur permettant d'accéder aux ressources essentielles telles que les aliments, l'eau et les fournitures médicales.

Pour conclure, nous saluons tous les efforts diplomatiques déployés par la communauté internationale, les acteurs régionaux, l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes. L'Albanie réaffirme son appui ferme à la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et salue le travail de la Mission et de son équipe dévouée, dirigée par le Représentant spécial Perthes.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour son intervention, et je tiens à lui exprimer, ainsi qu'à son équipe, la gratitude de la Suisse pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans des conditions extrêmement difficiles. Nous remercions également de leurs interventions le Commissaire de l'Union africaine aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité et le Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Je salue la présence du Représentant permanent du Soudan. Les actrices et acteurs civils soudanais ont joué un rôle clef dans les efforts visant à retourner à une transition démocratique. Ils ont également un rôle critique à jouer dans les efforts politiques visant à stabiliser la situation actuelle. Leur voix doit être entendue. Je regrette donc que les conditions actuelles n'aient pas permis à la société civile de participer en toute sécurité à la séance d'information d'aujourd'hui.

Je partage les préoccupations exprimées par mes collègues concernant la poursuite des combats, qui plonge le Soudan, déjà auparavant frappé par une crise humanitaire sans précédent, dans une catastrophe humanitaire. Les derniers rapports sur l'escalade de la violence à Geneina,

au Darfour occidental, sont particulièrement inquiétants. Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles des victimes. J'aimerais souligner trois points.

Premièrement, il est essentiel de faire taire les armes pour protéger les civils. Le lourd tribut que ce conflit fait payer à la population est inacceptable. Pourtant, les combats se sont poursuivis dans les zones densément peuplées, les infrastructures essentielles continuent d'être prises pour cible et les pillages et vols à grande échelle menacent la sécurité et les moyens de subsistance des civils. De nombreux locaux diplomatiques, ainsi que ceux d'organisations humanitaires ont été pillés ou détruits. Cela limite considérablement la capacité à soutenir la population soudanaise. Le conflit menace également d'accentuer les conflits déjà existants, en particulier au Darfour et dans l'État du Nil-Bleu, ce qui pourrait entraîner une nouvelle escalade du conflit.

Deuxièmement, les deux parties au conflit doivent respecter le droit international humanitaire. Des pères, des mères et des enfants restent pris au piège des tirs croisés et luttent pour accéder à la nourriture, à l'eau et aux soins médicaux. Il est essentiel de faciliter et de permettre un accès humanitaire complet, sûr, rapide et sans entrave aux civils dans le besoin, ainsi que l'évacuation des personnes blessées, comme le réaffirme la déclaration de Djedda sur l'engagement à protéger les civils au Soudan. Un grand nombre de ceux qui ont pu fuir la violence restent très vulnérables et ont besoin de tout notre soutien. Nous félicitons les pays de la région pour leur solidarité dans l'accueil des réfugiés et des rapatriés. Nous saluons la signature de l'accord de cessez-le-feu à court terme et des dispositions humanitaires par les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide signé à Djedda, qui entre en vigueur ce soir. Sa pleine mise en œuvre est cruciale pour atténuer la souffrance de la population. La Suisse continuera à soutenir les efforts humanitaires au Soudan et dans la région.

Troisièmement, le respect d'un cessez-le-feu à long terme doit être associé à un retour aux négociations. À cet égard, nous soutenons les efforts diplomatiques en cours, en particulier ceux de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la Ligue des États arabes, de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), des pays voisins et des partenaires bilatéraux. Ces efforts diplomatiques doivent être étroitement coordonnés. Dans la perspective d'un éventuel retour à un processus politique, il est à souligner que les acteurs et actrices civils soudanais restent au cœur de toute solution durable.

Pour conclure, nous réitérons notre plein soutien à la MINUATS et au mécanisme trilatéral. Nous sommes aux côtés du peuple soudanais pour réaliser ses aspirations à la paix, à la justice et à la gouvernance démocratique.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

La représentante de la Fédération Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La déclaration faite par la représentante de la France illustre une fois de plus les propos que j'ai tenus dans ma déclaration. Tout le monde sait bien que la communauté internationale à laquelle mes collègues occidentaux font référence ne comprend qu'eux-mêmes, et qu'ils ne sont jamais responsables de quoi que ce soit. Ils ne font que propager la « paix » et la « démocratie ». Alors que leurs efforts n'ont jamais abouti à la stabilité, c'est de cette manière que la « paix » et la « démocratie » ont été apportées à la Libye, à la Somalie et à bien d'autres régions du monde. Quant aux efforts de la France en matière de « paix » et de « développement économique » en Afrique, beaucoup d'encre a déjà coulé sur ce sujet.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Volker Perthes, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS), de son exposé exhaustif. Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la MINUATS (S/2023/355). Je remercie également M. Bankole Adeoye, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, et M. Workneh Gebeyehu, Secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Enfin, je suis gré à l'Ambassadeur Pedro Comissário Afonso de la déclaration qu'il a prononcée au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité. Je souhaite la bienvenue à la nouvelle Coordinatrice résidente, Clémentine Nkweta-Salami, et je prie pour le repos de l'âme de ceux qui ont péri pendant les affrontements.

Cette déclaration est divisée en trois parties : la trêve, le cessez-le-feu et l'aide humanitaire. J'aborderai tout d'abord la situation humanitaire.

Grâce à Dieu, un accord prévoyant un cessez-le-feu de courte durée et des dispositions humanitaires a été

signé entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide le 20 mai, en vue de mettre fin aux affrontements armés. Il pourrait être renouvelé et conduire à un cessez-le-feu permanent. Il restera en vigueur pendant une semaine à compter d'aujourd'hui. Cet accord, facilité par le Royaume d'Arabie Saoudite et les États-Unis d'Amérique, renforce la déclaration signée à Djedda le 11 mai et a pour objectif principal de protéger les civils et d'atténuer les effets de la guerre sur les civils, de promouvoir le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, de garantir l'accès à l'aide humanitaire et de rétablir les services de base.

En vertu de l'accord, l'autre partie s'engage à évacuer les zones occupées, à ne pas s'emparer de territoires et à protéger les installations publiques, en particulier les hôpitaux, les installations médicales, les centrales électriques et les infrastructures d'eau. Il établit également un mécanisme spécifique de suivi et de coordination afin de superviser la mise en œuvre de l'accord et de l'actualiser. L'accord couvre l'ensemble du Soudan et vise à mettre fin aux hostilités et aux attaques contre des avions civils et humanitaires, à empêcher la livraison d'armes provenant de sources étrangères et à mettre fin au casernement dans des résidences civiles, à l'accroissement de la puissance militaire, à la démolition et la destruction d'infrastructures civiles, et à tous les actes de pillage et de vandalisme.

L'accord répond, de manière pratique, aux préoccupations humanitaires et garantit l'accès de l'aide humanitaire de la manière suivante. Pour sa part, le Gouvernement soudanais s'engagera à respecter les principes énoncés dans la déclaration de Djedda qui sont intégrés à cet accord, tout en respectant le droit international humanitaire et les droits de l'homme, assurera les conditions nécessaires à la fourniture d'une aide d'urgence et à l'accès sans entraves des organisations humanitaires, garantira la protection des travailleurs humanitaires et coopérera avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en ce qui concerne les personnes détenues et faites prisonnières pendant le conflit, conformément à ses prérogatives souveraines.

Deuxièmement, en ce qui concerne le mécanisme de suivi et de coordination, le Gouvernement soudanais a accepté qu'il comprenne trois représentants de l'Arabie saoudite et des États-Unis et trois représentants de chaque partie, avec des officiers de liaison, afin de mettre en œuvre le cessez-le-feu de courte durée et de faciliter les arrangements humanitaires. Les acteurs humanitaires présents au Soudan, tels que le Bureau de la coordination des affaires

humanitaires et le CICR, pourront communiquer avec le mécanisme concernant les violations du cessez-le-feu ou les risques encourus par les travailleurs humanitaires. Il y aura donc une coordination pour garantir la protection des civils et protéger la liberté de circulation, tout en respectant les principes de l'action humanitaire.

En raison de la situation humanitaire, le Gouvernement soudanais a lancé une initiative appelant la communauté internationale, les organismes des Nations Unies et les organisations régionales concernées, ainsi que les donateurs, à fournir une aide humanitaire. Le Gouvernement s'est engagé à ce que l'aide arrive au port de Port Soudan et dans les aéroports de Dongola, Port Soudan et Ouadi Sayyedna, et à ce qu'elle soit distribuée par les organismes des Nations Unies et les organisations nationales, conformément aux procédures de la Commission d'aide humanitaire et aux principes humanitaires qui mettent l'accent sur la neutralité et l'intégrité dans les activités humanitaires.

Le Gouvernement a facilité la visite au Soudan du Secrétaire général adjoint, M. Martin Griffiths, pour soutenir l'action humanitaire. La Commission d'aide humanitaire a assuré la coordination avec les acteurs internationaux et elle gère actuellement les opérations de secours et apporte un soutien aux personnes touchées. La Commission a également affirmé qu'elle était prête à lever les obstacles auxquels se heurtent les organismes humanitaires. Nous travaillons en coordination avec toutes les parties pour définir des couloirs sécurisés par lesquels l'aide sera distribuée aux personnes, aux hôpitaux et aux centres médicaux concernés.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les États amis qui ont apporté leur appui et leur aide humanitaire aux populations touchées au Soudan, ainsi que l'ONU.

Troisièmement, pour faire face à l'agression et protéger les civils, sur la base de notre responsabilité constitutionnelle de protéger notre sécurité nationale, nous avons fait preuve de retenue et nous nous sommes engagés à respecter les règles d'engagement afin de réduire les pertes au minimum. La signature de la déclaration de Djedda et du nouvel accord prévoyant un cessez-le-feu temporaire en sont la preuve. Ce faisant, nous avons répondu aux appels répétés en faveur d'un cessez-le-feu, qui ont conduit à l'accord actuel.

Les Forces armées soudanaises ont réussi dans une large mesure à contenir l'agression contre l'État soudanais. Nous avons fait preuve de retenue, nous nous sommes engagés à respecter les règles, nous avons limité

la zone de conflit à une zone étroite, et nous avons empêché l'ennemi de réaliser des gains stratégiques. Nous avons également empêché les milices insurgées de recevoir de l'aide provenant de l'étranger. Les Forces armées soudanaises ont utilisé des armes soigneusement ciblées avec des effets limités. Cependant, les milices insurgées cherchent à obtenir des ressources supplémentaires, à la fois au Soudan et à l'étranger. Il est donc impératif que les Forces armées soudanaises, nonobstant les accords, continuent de surveiller les points d'entrée. Les milices ont attaqué la ville d'El-Obeid à deux reprises et ont cherché à utiliser l'aéroport pour recevoir de l'aide étrangère. Toutefois, nous avons réussi à déjouer leurs tentatives sans pertes civiles. Elles ont tenté d'attaquer le quartier général de l'armée dans la ville de Nyala, mais celui-ci a été facilement défendu. Un petit nombre de miliciens ont attaqué la ville de Rahad, à l'est d'El-Obeid, et ont incendié un poste de police et un marché local dans l'intention de les piller et de les vandaliser.

Quatrièmement, bien que ces violations aient été abordées de manière neutre dans le rapport du Secrétaire général, nous voudrions donner des exemples de crimes systémiques commis par les milices insurgées pour détruire notre ordre économique et effacer la mémoire institutionnelle et collective. Elles ont pillé 27 banques, 16 usines, 32 entreprises, des commerces, des magasins de téléphonie mobile et des joailleries, divers entrepôts et centres alimentaires, des pharmacies et des centres de recherche. Elles ont pillé des marchés à Khartoum, Omdurman et Khartoum Bahri, entraînant des milliards de dollars de pertes. En conséquence, près de 150 000 citoyens sont à présent sans emploi.

Des missions et des résidences diplomatiques ont été attaquées. Le pillage systématique a pris pour cible des missions diplomatiques afin de saboter les relations du Soudan avec le monde. Entre le 16 avril et le 1^{er} mai, le Ministère de l'intérieur, le Ministère des affaires étrangères, l'armée, les services de sécurité et l'Autorité de l'aviation civile ont reçu près de 50 signalements d'attaques criminelles contre les missions diplomatiques des pays ci-après, par ordre chronologique : États-Unis d'Amérique, Indonésie, Émirats arabes unis, Union européenne, Koweït, Djibouti, Inde, République de Corée, Suisse, Fédération de Russie, Éthiopie, Yémen, Syrie, Espagne, Niger, Tunisie, Arabie saoudite, Pays-Bas, Maroc, Libye, Sultanat d'Oman, Canada, Zimbabwe, Iraq, Bulgarie, Malaisie, Égypte, sachant qu'un attaché administratif a été assassiné à l'ambassade égyptienne, Tchad, Congo, Qatar et Ouganda. En outre, des tirs d'armes à feu ont été dirigés contre les résidences d'ambassadeurs

et d'autres membres des missions diplomatiques, dont les véhicules ont été pillés ou détruits. Des caméras de surveillance ont également été détruites et les forces rebelles sont maintenant positionnées directement autour de ces locaux diplomatiques.

Des crimes ont également été commis contre des organismes gouvernementaux et des escortes. Des registres judiciaires ont été volés dans des cours et des tribunaux. Au Bureau du cadastre, des registres de propriété foncière ont été détruits ou volés, afin d'établir la propriété des milices sur les bâtiments qu'elles occupent dans des quartiers résidentiels soigneusement choisis. D'autres crimes ont été commis qui peuvent être considérés comme relevant de l'effacement culturel et historique : les milices ont pillé différents musées, notamment le musée de la justice, celui de l'armée et le Musée national, elles ont vandalisé plusieurs universités, y compris l'université Ahfad et celle d'Omdurman, et elles ont détruit des monuments nationaux.

Les milices ont également commis des viols, bafouant ainsi l'honneur de nos citoyennes et citoyens. Elles ont aussi emprisonné des civils, dont des femmes et des enfants, et détruit des millions de vaccins destinés aux enfants. Elles se sont attaquées à des biens de caractère civil, des lieux de culte, y compris des mosquées et cinq églises, les transformant en sites militaires. En outre, nous renvoyons le Conseil à la récente déclaration de M^{me} Sulaima Ishaq Mohamed Al-Khalifa, Directrice du Groupe chargé de lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, qui a dénoncé les crimes systématiques perpétrés par les milices rebelles.

Le Conseil de sécurité ne considère-t-il pas qu'il s'agit là de crimes d'agression ? La destruction de la capitale du pays, d'autres villes, de routes publiques, d'aéroports et de différents centres civils, ainsi que d'infrastructures vitales et d'installations stratégiques, crée une situation de chaos et aboutit à l'effondrement de l'État. Nous appelons donc la communauté internationale et le Conseil de sécurité à condamner dans les termes les plus forts ces crimes d'agression sans précédent contre l'État, les missions diplomatiques et les organisations internationales.

S'agissant de la consolidation de la paix, parallèlement aux efforts officiels de la MINUATS et du Gouvernement, la société civile a pris des mesures afin de consolider la paix et de réconcilier la société. À cette fin, des composantes civiles au Darfour méridional ont signé un document appelant à la fin de la guerre et au rétablissement de la vie civile. Les signataires comprennent 80 tribus,

ce qui est pertinent pour notre débat aujourd'hui, étant donné que des orateurs ont aujourd'hui parlé du fait que l'incidence ethnique du conflit allait clairement croissant.

En ce qui concerne la situation à Geneina, au Darfour occidental, une réunion d'urgence s'est tenue, en présence du Gouverneur du Darfour. Des visites d'urgence à Geneina et des réunions avec des travailleurs sanitaires volontaires et différents représentants civils ont eu lieu en vue de remédier à la situation sur le terrain et, en coopération avec les autorités de l'État, de désamorcer les tensions et d'instaurer la paix après les événements sanglants survenus dans la région au cours de la période récente. En outre, des fournitures et des médicaments ont été acheminés depuis Port Soudan afin d'être distribués aux populations touchées, et toutes les routes intérieures en provenance et à destination du Darfour ont été sécurisées.

Sur les conséquences négatives pour la région, il y a une incompréhension conceptuelle à propos de la classification des Soudanais qui ont fui vers les pays voisins ces derniers jours, avec l'utilisation des termes réfugiés et déplacés. Ce n'est pas du déni : je cherche simplement à préciser les faits. En vertu de la Convention relative au statut des réfugiés, un réfugié est une personne se trouvant hors du pays dont elle a la nationalité et qui, pour des raisons de persécution, fondée sur la race, la religion, la nationalité ou l'appartenance à un certain groupe social ou politique, ne peut ou ne veut pas se placer sous la protection de ce pays ou ne veut pas y retourner. Il est vrai que les instruments régionaux modernes concernant les réfugiés ont élargi la définition des réfugiés pour y inclure les motifs d'agression étrangère, d'occupation, d'hégémonie étrangère, de troubles publics et de conflit intérieur, mais dans ce cas il n'y a pas beaucoup de réfugiés en Égypte, en Érythrée ou au Tchad, et les Soudanais qui y ont fui n'ont pas été classifiés comme tels.

Conformément aux directives concernant le déplacement, les personnes déplacées sont des personnes qui ont été forcées d'abandonner leur foyer ou leur lieu de résidence habituel pour éviter un conflit armé, une violence généralisée, des catastrophes naturelles ou des violations des droits de l'homme, mais n'ont pas franchi de frontière internationale. C'est pourquoi il n'y a pas de camp à Khartoum, dans sa banlieue ni dans les différentes villes, pour les personnes qui ont fui Khartoum et rejoint les membres de leur famille qui vivent ailleurs. C'est l'un des avantages de la solidarité bien connue entre les gens au Soudan. Pour ceux qui font référence à ces personnes comme à des déplacés, les décrire comme telles ne confère

pas de statut juridique particulier aux personnes qui sont effectivement déplacées. Tant qu'elles restent à l'intérieur des frontières de leur pays, elles restent des citoyens et ne peuvent pas être rangées dans la catégorie des déplacés. Néanmoins, les milliers de Soudanais dans tout le Soudan qui ont cherché refuge auprès de leur famille à l'intérieur des frontières n'en ont pas moins besoin d'une assistance et de secours d'urgence.

Quant aux personnes en grands nombres qui ont traversé les frontières vers les pays voisins en tant que personnes touchées, elles vivent dans des conditions difficiles en Égypte, en Éthiopie, au Tchad et au Soudan du Sud. Beaucoup d'entre elles n'ont pas été enregistrées comme réfugiés et n'ont pas de ressources propres. Il faut donc leur accorder la priorité, pour qu'elles puissent recevoir une aide humanitaire.

Il importe de noter que le nombre de Soudanais qui sont arrivés en Éthiopie par le point de passage de Qallabat, dans le but de se rendre en Éthiopie ou ailleurs, s'établissait à 3 568 au 18 mai, dont seulement 30 réfugiés enregistrés. Le nombre de Soudanais qui se sont enregistrés comme demandeurs d'asile depuis le 12 mai ne s'élève qu'à une centaine de personnes, et ils n'étaient que 60 réfugiés avant le 18 mai. La plupart des Soudanais qui ont quitté le pays par le point de passage de Qallabat n'ont pas demandé l'asile en Éthiopie, étant donné qu'ils ont pour destination les États du Golfe ou l'Égypte. Ces personnes représentent 95 % de celles qui franchissent la frontière avec un visa électronique ; parmi celles qui sont arrivées en Éthiopie, il n'y en a que 2 % qui sont entrées dans le pays avec un visa touristique leur permettant un séjour d'un mois.

La plupart des personnes qui ont quitté le pays sont des hommes et femmes d'affaires et de riches individus qui résident dans des hôtels à Addis-Abeba. En Égypte, le représentant égyptien m'a confirmé qu'il n'y avait pas de camps pour les réfugiés et que les Soudanais résidant en Égypte s'y trouvaient comme citoyens, non comme réfugiés. Nous remercions le Gouvernement égyptien de les accueillir et demandons à la communauté internationale d'aider ces Soudanais car ils sont plus de 90 000. J'ai demandé aux États voisins d'apporter une réponse aux conséquences régionales négatives du conflit armé au Soudan. Toutefois, personne n'a confirmé qu'il y ait eu une incidence sur la sécurité régionale.

Pour ce qui est des efforts régionaux de l'IGAD et de l'Union africaine, nous souscrivons à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en particulier l'initiative Faire taire les armes d'ici 2030, pour les États récemment sortis

d'un conflit de longue date, afin d'arriver à la résilience et de rétablir le calme, la paix et tous les aspects du programme de reconstruction et de développement après un conflit. Nous attendons avec intérêt que l'IGAD et les mécanismes trilatéraux, qui comprennent les Présidents Museveni, Mayardit et Guelleh, remplissent leur rôle. Le Soudan participera au sommet de l'IGAD à Djibouti le 12 juin prochain.

Puisque la plupart des délégations ont parlé du rôle de la MINUATS, je voudrais dire que la Mission a été déployée à la demande du Soudan, et que le Conseil de sécurité l'a créée en 2020. Il s'agit d'une mission intégrée appelée à apporter son aide pendant la transition au Soudan, conformément au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies.

Le rétablissement de la paix n'est pas seulement lié au volet politico-démocratique ; il implique une communication renouvelée avec les donateurs pour aller au-delà de la fourniture d'une aide humanitaire de base pour accroître les ressources. Nous espérons que la nouvelle Coordinatrice résidente, M^{me} Clémentine Nkweta-Salami, travaillera dans ce sens et réalisera des progrès en renouant avec les donateurs. Nous espérons que la priorité sera donnée aux domaines suivants.

Premièrement, la consolidation de la paix doit se faire par l'intermédiaire de l'aide au développement.

Deuxièmement, une fois que le conflit aura pris fin, il faudra reconstruire le pays en fournissant des conseils techniques pour la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR).

Troisièmement, il faut renforcer les capacités et les compétences des jeunes. Il convient également de renforcer le rôle joué par les jeunes s'agissant de contribuer à un règlement politique, de mener la transformation et de mettre en place un projet civil en aidant les groupes vulnérables à bénéficier du plan économique du Gouvernement.

Quatrièmement, les femmes et les filles doivent participer davantage au processus de consolidation de la paix.

Cinquièmement, les initiatives qui sont prises doivent continuer à appuyer notre capacité de pérenniser la paix et de renforcer la résilience, à coordonner les efforts humanitaires, à renforcer la réconciliation sociale, à instaurer la confiance entre les différents groupes des populations locales et à promouvoir le rôle des jeunes et des femmes dans la consolidation de la paix.

Sixièmement, il faut mobiliser des ressources pour garantir l'intégration socioéconomique des déplacés. Nous devons également mobiliser l'aide de la communauté internationale pour répondre aux besoins de développement. Nous réaffirmons que les ressources allouées aux programmes de DDR sont insuffisantes. Les rapports de la Mission ont toujours rejeté la faute sur le Soudan, mais l'aide financière promise par les donateurs et les acteurs internationaux n'a pas été fournie.

Enfin, des efforts doivent être déployés pour reconstruire et réhabiliter le secteur des services.

J'ai quelques observations à formuler concernant le rapport du Secrétaire général. Je constate qu'il n'indique pas qui est à l'origine du conflit, à savoir les forces rebelles. En ce qui concerne les progrès du processus politique, pour reprendre les termes employés, le rapport est loin de la vérité, étant donné que la manière dont le processus a évolué est l'un des éléments qui ont compliqué la vie politique, en raison du manque de neutralité et de transparence. Nous faisons remarquer que le Chef de la Mission a envoyé des messages qui ont eu des répercussions négatives, tels que la courte période accordée, à savoir cinq ans, pour intégrer les Forces d'appui rapide dans les Forces armées soudanaises. En conséquence, certaines factions politiques ont eu tendance à se montrer inflexibles et ont fait des déclarations limitant les options et menaçant de guerre. De telles déclarations ont notamment été faites par des dirigeants du Conseil central.

En ce qui concerne l'éloge qui a été fait de certains comités de résistance qui ont fourni des services aux déplacés de Khartoum, le rapport ne mentionne pas l'aide apportée par les populations locales. Malgré le rôle joué par les milices insurgées dans les attaques contre des personnes et des infrastructures, rares sont celles et ceux qui les ont déplorées ou condamnées, contrairement aux Forces armées soudanaises, qui, dans le passé, ont été accusées et dénoncées.

Le non-respect des trêves précédentes n'était pas intentionnel. Il est uniquement dû au fait que l'autre partie a violé le cessez-le-feu et ouvert les portes de la prison, comme l'ont attesté les prisonniers eux-mêmes, pour les laisser sortir. La raison n'était pas le manque de nourriture dans les prisons, mais plutôt l'attaque des milices contre la police dans les prisons de Kober et de Houda, qui a permis à des criminels condamnés de revenir dans la société et de la rendre plus dangereuse.

En ce qui concerne les nouveaux visas, l'évacuation du personnel des Nations Unies en raison de

l'environnement de travail dangereux et du meurtre de certains membres du personnel de sécurité suffit à justifier la prudence dont nous faisons preuve dans la délivrance de nouveaux visas, afin de nous assurer que nous puissions garantir leur sécurité. Le Gouvernement fait le nécessaire pour permettre la conduite d'activités humanitaires par l'intermédiaire d'un haut comité national, dirigé par la Ministre de la solidarité sociale, ainsi que par l'intermédiaire d'un personnel spécialisé du Ministère des affaires étrangères et d'autres institutions à Port Soudan afin de faciliter les procédures.

La Mission n'a pas non plus déployé d'efforts concrets pour mettre en œuvre les projets des forces de libération du Soudan au Darfour et dans les États du Nil-Bleu et du Kordofan méridional. Son approche de la communication avec les différents partis politiques était déséquilibrée, ce qui a sapé les acquis obtenus pendant les ateliers qu'elle a organisés dans le domaine de la démocratie et de la paix durable. Cette lacune était due à des failles dans son approche et au fait que le contexte local n'a pas été pris en compte, ce qui a porté atteinte aux priorités urgentes en matière d'appropriation nationale.

En ce qui concerne la protection des civils et des missions, le Gouvernement avait pris toutes les mesures qui s'imposaient, notamment en fournissant une protection supplémentaire au Chef de la Mission et aux hauts responsables, mais les attaques des milices étaient mûrement réfléchies.

S'agissant de la mobilisation des ressources et de l'appui à la croissance économique, nous sommes aux prises avec la composante militaire depuis le 25 octobre 2021,

et les donateurs reportent la fourniture de ressources en raison de la situation politique actuelle.

Enfin, la vie quotidienne a commencé à reprendre son cours à Omdurman. Les transports ont repris, mais des risques subsistent, certains éléments des milices insurgées s'étant retranchés dans diverses maisons arrachées de force à leurs propriétaires dans les quartiers d'Hashmab, d'Abbassiya et d'Umara.

Badr Airlines, à Port Soudan, a annoncé des vols à destination du Caire, de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, les aéroports de Port Soudan et de Ouadi Sayyedna poursuivant leurs activités aériennes. Turkish Airlines a également soumis une demande d'autorisation pour relier le Soudan à d'autres pays via Port Soudan. Les transports par autobus se sont poursuivis de Khartoum à Port Soudan et de Khartoum aux villes de Damazin, de Kosti, de Sennar et jusqu'aux villes de Rabak et de Jabalen, proches du Soudan du Sud. Le processus d'exportation du bétail à bord de deux navires depuis l'ouest du Soudan vers l'Arabie saoudite a été achevé. Les banques ont commencé à reprendre leurs activités dans la plupart des villes, les succursales de la Banque centrale du Soudan supervisant ces activités dans les États du Soudan.

Je veux donc dire à mes compatriotes soudanais qu'il y a des lueurs d'espoir en ces temps difficiles.

La Présidente : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 20.